



REFUGIÉS

Un siècle
de réfugiés
dans
la Drôme

DOSSIER DE PRESSE

Exposition

9 février → 25 juin 2017

Présentée aux Archives départementales de la Drôme

Sommaire

Dossier de presse

Communiqué	page 3
L'exposition	page 4
L'établissement Rural de la Drôme	page 6
Qu'est-ce qu'un réfugié ?	page 7
Autour de...	page 8
Les acteurs	page 11
Infos pratiques	page 12

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DRÔME

centre du patrimoine arménien

Un siècle de réfugiés dans la Drôme

DOSSIER DE PRESSE

Exposition
9 février → 25 juin 2017

Présentée aux Archives départementales de la Drôme

LA DRÔME LE DÉPARTEMENT

valence romans AGGLO

Communiqué

Un siècle de réfugiés dans la Drôme

9 février > 25 juin 2017

Le nombre de réfugiés et apatrides dans le monde est aujourd'hui à son niveau le plus haut depuis la Seconde Guerre mondiale. Remontant jusqu'au début du XX^e siècle, cette exposition apporte un éclairage historique sur ce phénomène, à l'échelle du territoire drômois.

Ils sont Arméniens, Allemands, Espagnols, ou encore Bosniaques, *boat-people* ou juifs apatrides... Tous, ils ont vécu le traumatisme de l'exil et cherché refuge hors de leur pays. Du début de la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours, la Drôme a accueilli nombre d'entre eux. Leur histoire est liée à celle des conflits qui traversent le monde, et a contribué à façonner le visage de leur terre d'accueil.

À travers plus de 200 documents d'archives, de photographies, de films et d'objets-témoins, l'exposition présente ainsi des parcours individuels et collectifs amenant à découvrir l'expérience de ces femmes et de ces hommes. Elle met en lumière des initiatives locales en faveur des réfugiés, originales et peu connues.

Exposition produite par les Archives départementales de la Drôme et le Centre du Patrimoine Arménien (CPA)

Présentée aux Archives départementales de la Drôme

14 rue de la Manutention à Valence - Du lundi au vendredi de 9h à 17h
et les dimanches de 14h à 18h (sauf jours fériés)

Autour de l'expo, en bref :

- Le **catalogue de l'exposition** (2017, 112 pages) avec des articles inédits
- Une **rencontre par mois** en écho à l'exposition
- Des **visites commentées** les 4^e dimanches du mois à 15h

Contact presse :

Pour les Archives : Lucie Dunas-Olivier-Drure
ldunas-olivier-drure@ladrome.fr / 04 75 82 44 80

Pour le CPA : Chrystèle Roveda
chrystele.roveda@valenceromansagglo.fr / 04 75 80 13 04

L'exposition

Un siècle de réfugiés dans la Drôme

Construite autour de cinq séquences, l'exposition évoque l'histoire des populations qui se sont réfugiées dans la Drôme suite aux grands événements du XX^e siècle. Comment ces personnes ont-elles été accueillies au sein du territoire par les habitants ? Comment s'est organisée leur installation localement ? Qui a pris en charge leurs arrivées successives ?

Pendant le premier conflit mondial

La Première Guerre mondiale constitue un tournant : les violences grandissantes à l'égard des civils jettent des foules immenses sur les routes d'Europe. La correspondance de la préfecture de la Drôme et des maires des communes témoigne de la situation d'urgence dans laquelle ces arrivées sont gérées. Des lettres de réfugiés évoquent le sentiment de gratitude à l'égard de la terre d'accueil, mais aussi les difficultés à surmonter le traumatisme de l'exil.



Réfugiés allemands dans la Drôme © Collection Barbara Wittenberg

L'entre-deux-guerres

Le démantèlement des empires ottoman et russe provoquent d'importants mouvements de population. À cette époque, l'État encourage l'immigration pour reconstruire le pays. Dans la Drôme, les Arméniens arrivent par centaines dans les années 1920. Des Ukrainiens fuyant l'avancée de l'Armée rouge viennent dans la forêt de Saou construire le circuit des Trois-Becs. En parallèle, la montée des régimes totalitaires provoque un nouvel afflux de réfugiés dans la région. Les réfugiés sont dispersés à travers les communes et souvent, les familles sont éclatées.

Le terme de réfugié s'applique à toute personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

Convention de Genève, 1951, article 1^{er} (plus de détails page 7)

Durant la Seconde Guerre mondiale

Avec la crise des années 1930, la politique française envers les immigrés se durcit. Après l'Armistice, les étrangers deviennent des « indésirables ». Dans la Drôme, deux camps d'internement sont créés, ainsi que deux groupements de travailleurs étrangers. Ces lieux ont servi d'antichambres pour la déportation de réfugiés. À Dieulefit, Pont-de-Manne ou encore Peyrins, le sauvetage des réfugiés juifs devient une priorité pour certains habitants, qui n'hésitent pas à défier les autorités et à prendre des risques.

L'après-guerre

Plus de dix millions de personnes peuplent encore des camps de déplacés en Allemagne ou en Italie. Là où la compétence des États atteint ses limites, les organismes locaux et associations prennent le relais. Dans la Drôme, deux expériences originales sont initiées dès les années 1950. Pour pallier la désertification rurale du département, des familles de réfugiés sont installées dans des fermes abandonnées. Un centre horloger ouvre également ses portes à Valence pour des réfugiés en situation de handicap physique.

La 2nde partie du XX^e siècle

À la fin des années 1970, des milliers de *boat-people* vietnamiens, cambodgiens ou laotiens sont contraints de fuir leur pays sur des embarquements de fortune. Après de longues traversées, souvent périlleuses, ces personnes trouvent asile dans des pays loin de chez eux. Dans les années 1990, c'est le sort des réfugiés bosniaques, fuyant les massacres de l'armée serbe, qui provoque un vent de solidarité en France. Dans la Drôme, des particuliers hébergent des familles, des associations sont créées... Le relais médiatique sensibilise au sort difficile de ces nouveaux arrivants.



Centre horloger de Valence
© Archives départementales de la Drôme

L'Établissement rural de la Drôme

Au début des années 1950, l'association La Cimade met en place un plan d'installation des réfugiés dans la Drôme, qui donne naissance à l'Établissement Rural de la Drôme (ERD). Son objectif est de contribuer au développement économique de la région par la mise en culture de terres abandonnées, et d'assurer logement et travail à des familles réfugiées.

Qui sont les familles accueillies par l'ERD ?

La première famille arrive en 1952. Deux ans plus tard, une vingtaine d'autres sont installées. Elles viennent pour la plupart de camps de réfugiés d'Allemagne et d'Italie. Expulsées de leur territoire après la guerre, ces familles sont aussi parfois polonaises, sudètes, etc.

Être allemand dans la France d'après-guerre

L'arrivée de familles allemandes dans la France d'après-guerre n'est pas très bien perçue par les habitants au départ. Certains enfants sont traités de « boches » dans les cours d'école, l'apprentissage de la langue française est difficile pour les adultes... Mais au fil du temps, la méfiance s'estompe et laisse place à la solidarité.

La redynamisation du territoire

L'arrivée de ces réfugiés a redonné de la vigueur au territoire. Certains paysans Drômois, voyant de nouveaux venus se sont sentis moins seuls et ne sont pas partis. L'arrivée d'enfants a empêché la fermeture d'écoles. Au total, ce sont plus de 1 200 hectares de terre dont l'exploitation a repris.

Témoignage d'Henri Mücke

La famille Mücke a été expulsée en 1946 de Tchécoslovaquie. Elle a dû se réfugier dans un camp en Allemagne avant d'arriver dans la Drôme. Première famille à s'y être installée, elle a obtenu une ferme grâce à l'Établissement rural de la Drôme.

« [...] Lorsque nous sommes arrivés dans la Drôme, le traumatisme de la guerre était encore très proche et palpable. L'arrivée était surtout dure pour ma mère, qui ne parlait pas français. À l'école, il m'est arrivé d'être traité de « boche ». Il y avait à Teyssières un instituteur, qui parlait un peu allemand. Grâce à lui nous avons vite appris le français et, en échange, nous l'aidions à perfectionner son allemand. Cela a facilité notre intégration. Toutefois, la situation provoquait une certaine timidité chez nous. Au bal nous n'osions pas inviter les Françaises à danser. Il y avait des différences culturelles entre Allemands et Français ; en Allemagne on se serre la main alors qu'en France on se fait la bise. Cependant, nous avons vite appris. »

Qu'est-ce qu'un réfugié ?

En France, le terme de réfugié apparaît en 1432 : il désigne une personne quittant son pays pour échapper à un danger. Cependant, après la révocation de l'Édit de Nantes (1685), son usage se polarise sur la situation des protestants quittant la France. Le sens premier du mot est réactivé dès les années 1810-1830, pour distinguer des autres étrangers les milliers de Polonais affluant en France après la guerre polono-russe. Ainsi, dès le XIX^e siècle, en l'absence d'un statut juridique, il est admis « qu'est considéré comme un réfugié un individu ne bénéficiant plus de la protection de son État et dont l'expulsion vers cet État serait préjudiciable pour sa sécurité ou sa vie ».

Le statut juridique du réfugié se construit lentement entre la Première et la Seconde Guerre mondiale. Au début des années 1920, il se réfère aux populations russes et arméniennes déchues de leur nationalité et relevant du statut mis en place par la Société des nations pour protéger les populations contraintes de quitter leur pays. Les textes n'en donnent toutefois pas de véritable définition : seuls les groupes énumérés sont reconnus comme réfugiés. Dans les années 1930, des textes spécifiques sont adoptés pour protéger les Allemands juifs et non juifs, les Sarrois, les Autrichiens. Il est admis que, certes, tous ne sont pas déchus de leur nationalité, mais de fait, ne bénéficient plus de la protection de leur pays.

Peu à peu, la catégorie « réfugié » inclut les personnes qui n'ont pas encore quitté leur pays mais sont obligées d'émigrer du fait de leurs croyances religieuses ou de leur origine « raciale ». Après la Seconde Guerre mondiale, la définition se réfère aux victimes des régimes nazis et fascistes, ou des régimes ayant pris part à leurs côtés au conflit mondial.

Tandis que les instruments internationaux antérieurs ne s'appliquaient qu'à des groupes particuliers de réfugiés, la convention de Genève de 1951 et ses protocoles additionnels vont définir le réfugié dans des termes généraux. Au traitement au coup par coup va se substituer un concept de réfugié individualisé et universel applicable à toute situation politique nouvelle.

De nos jours, la convention de 1951 et ses protocoles additionnels demeurent les textes de base en matière d'asile dans le monde et fixent les obligations des pays signataires. Le contenu et la définition du réfugié ont néanmoins évolué : dans les années 1990, la notion de réfugié s'élargit en permettant d'accorder l'asile pour des craintes de persécutions émanant d'auteurs non étatiques. Dans les années 2000, aux motifs de craintes classiques s'ajoutent les motifs tenant à l'appartenance sexuelle (persécution sur les femmes), ou à l'orientation sexuelle (persécution sur les homosexuels).



Ci-contre : Wielfrid Mücke (à gauche) avec le pasteur Cadier, président de l'ERD
© Collection Henri Mücke

Autour de...

Les Rendez-vous de l'exposition

TABLE-RONDE

Les réfugiés Yézidis, de l'Irak à la Drôme : un exemple de mobilisation citoyenne

Avec France Keyser et l'association *Val de Drôme Accueil Réfugiés*

Dans le nord de l'Irak, les Yézidis sont nombreux à fuir l'avancée de Daech. La majorité d'entre eux s'est dispersée dans des camps du Kurdistan irakien, d'Irak ou de Turquie. D'autres ont réussi à aller plus loin, par exemple jusque dans la Drôme. À partir du travail photographique de France Keyser, et du témoignage de membres de *Val de Drôme Accueil Réfugiés*, cette rencontre mettra en avant un exemple de mobilisation citoyenne et locale en faveur de ces réfugiés.

Mercredi 15 février 2017 à 18h30

Aux Archives départementales de la Drôme
14 Rue de la Manutention à Valence — Entrée libre

TABLE-RONDE

Insérer les réfugiés après la Seconde Guerre mondiale : l'expérience de l'Établissement rural de la Drôme (ERD)

Rencontre animée par l'historien Bernard Delpal

Avec le témoignage d'Henri Mücke, Sylvie Mathon-Spittel et Barbara Wittenberg

La réalisation de l'exposition a été l'occasion de mener un important travail de recherche sur l'histoire des réfugiés côté Drôme. La mise au jour de l'Établissement rural de la Drôme fait partie des découvertes conférant à ce projet un caractère inédit. Unique localement, l'ERD a permis d'assurer logement et travail à des familles réfugiées sur le territoire. Replaçant cet exemple dans son contexte historique, cette rencontre donnera également la parole à des personnes ayant bénéficié de ce dispositif, apportant un éclairage nouveau sur une histoire méconnue.

Mercredi 15 mars 2017 à 18h30

Aux Archives départementales de la Drôme
14 rue de la Manutention à Valence — Entrée libre

... Les Rendez-vous de l'exposition...

RENCONTRE DÉDICACE

Autour du roman graphique *L'étrange*

Avec Jérôme Ruillier

Récit polyphonique et captivant, *L'étrange* nous fait percevoir le destin dramatique d'un étranger clandestin. Avec des animaux pour personnages, dans un pays qui n'est jamais cité, cette histoire revêt une dimension universelle et se lit comme une fable. Jérôme Ruillier prolonge ainsi son travail d'auteur engagé sur les questions liées à l'immigration. Après *Les Mohamed*, il nous livre ici une fiction poignante sur la vulnérabilité de ces étrangers, déracinés et isolés, victimes de nombreux abus et persécutions. Il nous plonge avec beaucoup de subtilité et de force dans le ressenti d'un homme débarqué dans un pays inconnu et dont il ne parle pas la langue, seul et sans papiers.

En partenariat avec la Médiathèque Publique et Universitaire

Mardi 11 avril 2017 à 18h30

À la Médiathèque Publique et Universitaire de Valence
Place Charles-Huguenel à Valence — Entrée libre

CRÉATION PERFORMANCE

Les Lointains

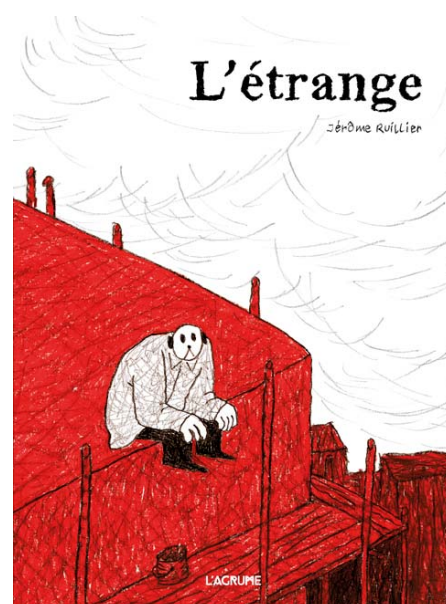
De Delphine Balley, Armande Chollat-Namy
et la classe de 1^{ère} L du lycée Algoud-Laffemas

Sous la houlette de la photographe Delphine Balley et de la vidéaste Armande Chollat-Namy, les élèves du lycée Algoud-Laffemas se sont livrés pendant plus de cinq mois à un travail de création autour de la question des réfugiés et de leur représentation sensible et symbolique. Mêlant actualités et fictions, photographie et cinéma, leurs productions seront restituées de manière évolutive au sein même de l'exposition et présentées publiquement mercredi 10 mai.

Projet réalisé avec Lux - Scène nationale dans le cadre du dispositif Eurêka, avec le soutien de la DRAC et de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Mercredi 10 mai 2017 à 18h30

Aux Archives départementales de la Drôme
14 rue de la Manutention à Valence — Entrée libre



... Les Rendez-vous de l'exposition...

CRÉATION 2017 / Théâtre et musique CulturesMix'. Le souffle du monde

Par Valentine Compagnie - *Première représentation*

Avec légèreté et humour, ce spectacle nous fait percevoir comment la culture d'un pays s'enrichit de la rencontre avec de nouveaux habitants. Interprétés avec rythme, les récits allégoriques, poétiques ou impertinents, évoquent sans didacticisme la naissance d'une musique, d'un savoir-faire, d'un savoir-vivre ensemble, d'un style pictural, etc. Ils nous amènent à percevoir ou comprendre le rôle souvent méconnu de l'apport culturel lié aux migrations. Des paroles issues de témoignages recueillis dans la région (Drôme, Ardèche, Isère) auprès de personnes descendantes d'immigrés seront interprétées en écho à ces histoires jouées et chantées.

Jeudi 15 juin 2017 à 18h30

Conservatoire à Rayonnement Départemental, 32 Avenue Georges Clemenceau
à Valence

VISITES GUIDÉES De l'exposition

Les 4^e dimanches de chaque mois à 15h

> Dimanches 26 février, 26 mars, 23 avril, 28 mai et 25 juin 2017

Aux Archives départementales de la Drôme

14 rue de la Manutention à Valence — Tarif : 4€

Catalogue de l'exposition *Un siècle de réfugiés dans la Drôme*

Introduit par un texte d'Aline Angoustures, directrice de la Mission histoire et archives de l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides, cet opus reprend et développe les problématiques abordées par l'exposition grâce à la contribution de chercheurs. Il éclaire des aspects méconnus, voire inédits, de l'accueil des réfugiés dans la Drôme. Ainsi, Anouche Kunth s'est intéressée au département comme territoire-étape dans le parcours d'exilés arméniens, Jean-Luc de Ochandiano observe les politiques publiques et la solidarité développées dans le cadre de l'accueil des réfugiés espagnols, Philippe Hanus propose une approche du centre d'accueil de réfugiés juifs mis en place par l'abbé Glasberg dans le Royans, et Bernard Delpal revient sur l'histoire de la Cimade.

Tarif : 13€ - 112 pages, 2017

Les acteurs

Archives départementales de la Drôme Centre du Patrimoine Arménien

Les Archives départementales de la Drôme

Les Archives départementales de la Drôme sont chargées de la conservation du patrimoine écrit du département. En 2016, elles conservent un peu plus de 31 kilomètres linéaires de documents, dont les plus anciens remontent au XI^e siècle. Leurs missions en bref : collecter, classer, conserver et rendre accessibles au public les documents provenant des administrations départementales, mais aussi des personnes privées (particuliers, entreprises, associations, partis politiques...). Des expositions et autres manifestations culturelles sont régulièrement organisées pour valoriser et faire rayonner ce patrimoine commun à tous les citoyens.

Plus d'informations sur : archives.ladrome.fr



Le Centre du Patrimoine Arménien (CPA)

Le CPA est un lieu original dédié à l'histoire des cultures et des migrations ainsi qu'à l'actualité géopolitique du monde contemporain. Son exposition permanente retrace le parcours des Valentinois d'origine arménienne, depuis le génocide et leur départ de Turquie jusqu'à l'arrivée et l'installation dans la Drôme. Tout au long de l'année, des expositions temporaires et des rencontres invitent le public à poser un autre regard sur le monde contemporain.



Actuellement, le CPA fait l'objet de travaux d'agrandissement. Ses espaces étant fermés, sa programmation a lieu intégralement hors les murs. Pour suivre toute son actualité, abonnez-vous à la newsletter :

info@patrimoinearmenien.org



Un partenariat avec les radios associatives de la Drôme...

Radio RCF 26, Radio Saint Ferréol, Radio Méga et Radio A sont les partenaires privilégiés de cette exposition.



Infos pratiques

Pour nous joindre

Archives départementales de la Drôme

Tél. : 04 75 82 44 80 - Courriel : archives@ladrome.fr

Centre du Patrimoine Arménien

Tél. : 04 75 80 13 00 - Courriel : info@patrimoinearmenien.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
et les dimanches de 14h à 18h (fermeture les jours fériés)

Accueil presse

Sur rendez-vous au 04 75 82 44 80 et au 04 75 80 13 04

Accès



Gares à Valence ville et Valence TGV : 1h de Lyon et Grenoble, 1h30 de Marseille et 2h30 de Paris

Liaisons autoroutières directes avec Lyon, Grenoble et Marseille

Aéroport de Lyon Saint-Exupéry à 1h par autoroute

Plus d'infos sur

archives.ladrome.fr

www.patrimoinearmenien.org